

	<b>NOTE D'INFORMATION</b>	
	Expéditeur :	Comité de l'Hérault de Basketball
	Destinataires :	Clubs du Comité de l'Hérault de Basketball
<b>ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE</b>		
<b>Réf. n° : NI20230105</b>	<b>Saison 2022/2023</b>	

Dans le cadre du Pacte Officiels 2024, le Comité de l'Hérault de Basketball lance une **École d'arbitrage Départementale** pour la saison 2022-2023.

L'École d'arbitrage Comité se déplacera de club en club à **partir du Samedi 21 Janvier 2023**.

Les dates retenues sont :

- ☞ Samedi 21 janvier
- ☞ Samedi 11 février
- ☞ Samedi 18 mars
- ☞ Samedi 15 avril
- ☞ Samedi 13 mai
- ☞ Week-end de la Pentecôte 27-28-29 mai

Les sessions de formation sont prévues sur la matinée.

**Les clubs intéressés pour accueillir** une étape de l'École d'arbitrage doivent **se manifester auprès du Secrétariat du Comité** ( [secretariat@heraultbasketball.fr](mailto:secretariat@heraultbasketball.fr) ).

Conditions pour devenir Arbitre Départemental :

- ☞ Être licencié à la FFBB
- ☞ Être âgé(e) de 14 ans et plus
- ☞ Valider les épreuves de l'examen

Pour rappel, chaque club doit présenter à l'examen d'arbitre départemental au minimum un licencié :

- ☞ Club de moins de 75 licenciés : 1 arbitre pour cette saison puis 1 saison sur 2
- ☞ Club entre 75 et 300 licenciés : 1 arbitre par saison
- ☞ Club de plus de 300 licenciés : 2 arbitres par saison

L'inscription à l'École d'arbitrage départementale est à réaliser via le lien ci-après : [cliquez ici](#)

Date limite des inscriptions : **MERCREDI 18 JANVIER 2023**

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien DUGUÉ Directeur Départemental	Mathieu SEVESTRE Réfèrent École d'arbitrage	Karim KHALIFI Responsable CDO

## Comité de l'Hérault de Basketball

Siège  
Chemin des jardins de Maguelone  
34970 Maurin  
04 67 99 92 05

<https://heraultbasketball.fr/>